

a imprimé à Lyon en 1495 avec Perrin Le Masson une édition des comédies de Tèreence.

Nous n'avons plus trouvé de mention de cet imprimeur sous le nom de Boniface Jehan après 1495.

Bonnet, Bonnet Faultjehan et Boniface Jehan, tous les trois inscrits comme imprimeurs sur les chartreaux, sont le même personnage qu'on peut suivre depuis 1485 jusqu'en 1507.

Cependant, dans les comptes de la taille pour l'entrée du roi en 1490, on trouve : dans l'ilot « depuis la maison d'Ambronay tirant au puy Pelloux », Bonnet, imprimeur de livres, taxé à 32 sous (CC 216, f° 29 v° et CC 219, f° 26 r°), et dans l'ilot « depuis le puy Pelluz tirant à la Ferrandière », Boniface Oujan, imprimeur, taxé à 20 sous (CC 219, f° 31 v°). Mêmes inscriptions en 1492 : « Depuis la maison d'Ambronay tirant au puis Pelloz. Bonnet imprimeur de livres, 16 sous (CC 220, f° 125 r°); depuis le puis Pelloz tirant à la rue Ferrandière. Boniface Aujan imprimeur, 7 sous 6 deniers (CC 220, f° 130 v°). »

Quelque précises que soient ces mentions, on doit s'en rapporter aux corrections que le receveur a faites lui-même sur les rôles.

Dans le compte de 1492, en regard du nom de Bonnet, on lit : « Alibj où son nom esr Boniface Aujan sur fueilletz après (CC 220, f° 125 r°). » Plus loin (CC 220, f° 227 r°), sur un relevé des contribuables portés par erreur deux fois dans le chartreau, on voit figurer « Bonnet imprimeur à cause qu'il est en autre lieu Boniface Aujan et c'est tout ung, 16 sous. »

On a du reste la preuve de cette confusion par ce